



## Bulletin de soutien

### Impôt sur les Sociétés

#### **Association CRESC' AISNE DO ORCHESTRA**

LAMORY ET WALD SN - Avenue Archimède ZAC du Bois de la Chocque - 02100 SAINT-QUENTIN  
06 50 92 13 77 - cresc.aisne.do.orchestra@gmail.com

Association à but non lucratif, régie par la loi 1901  
enregistrée sous le N° W022002218 – J.O du 28/06/14 – SIRET 750 710 683 00012 - Code APE : 8552Z

**Association reconnue d'Intérêt Général**

Les dons reçus pour notre association sont destinés au financement de matériel indispensable à son fonctionnement. (instruments de musique, podiums modulables, pupitres, partitions, etc...).

Je souhaite faire un Don et contribuer ainsi à exprimer mon soutien pour la pratique musicale amateur et ainsi aider l'association *Cresc' Aisne do Orchestra* dans son développement.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Société : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Téléphone mobile : \_\_\_\_\_  
Adresse mail \_\_\_\_\_

#### **Je souhaite soutenir votre action et à ce titre je fais un don :**

- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : *Cresc' Aisne Do Orchestra*  
 Espèces

100 €     200 €     500 €     à ma convenance : \_\_\_\_\_ Euros

\* Un reçu fiscal de vos dons, ouvrant droit à réduction d'impôt, vous sera adressé pour votre déclaration d'impôts.

**Le saviez-vous ?** *Cresc' Aisne Do Orchestra* est une Association **reconnue d'Intérêt Général**.

Si vous êtes imposable sur les sociétés, tous les dons que vous versez à l'Association vous donnent droit à une réduction d'impôts de 60% du montant des versements, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire, effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés (art. 238 bis du Code Général des Impôts).

Montant de votre don	Réduction d'impôts	Coût réel du don après 60 % de déduction, limité de 0,5 % IS
100 €	60 €	40 €
200 €	120 €	80 €
500 €	300 €	200 €
1 000 €	600 €	400 €